



R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e

C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2026 À 18H00

Nombre membres élus :	23	
Nombre membres élus en exercice :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,
Présents :	21	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Représentés :	01	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
Votants :	22	M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Absents :	01	<u>PRÉSENTS</u> : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Date de la convocation :		Rémi PIET, Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Sophie DAGNAUD, Nicolas
25 mars 2026		MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints au Maire ;
Certifié exécutoire		Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Christophe BOURDIEU,
Compte tenu de l'envoi en		Stéphanie LAHURE, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Leïla LEGLISE, Lilian LOPEZ,
Préfecture le :		Romain RITOU, Alain ARTIERE, Delphine MALVOISIN, Grégory BORTOLATO,
		Eléanore LAPORTA, conseillers municipaux.
Et de la publication en ligne le :		<u>ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)</u> : Sébastien BROUSTET donne procuration à Gilbert
		DODOGARAY
Le Maire,		<u>ABSENT(S)</u> : Mme Sylvie FRADIN
		<u>SECRETARIE DE SÉANCE</u> : Lilian LOPEZ

DÉLIBÉRATION N° 006 04 2026 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉTERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS DÉLÉGUÉS ET DÉSIGNATION

Présentation par M. Le Maire

M. Le Maire rappelle que la création de poste de conseillers municipaux délégués relève de la compétence du Conseil Municipal.

M. Le Maire propose de créer 3 postes de conseiller municipal délégué.

M. Le Maire propose MM. LAPEYRE Christian, VIGNAUD Antoine et BROUSTET Sébastien à ces postes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création de 3 postes de conseiller délégué ;
- **APPROUVE** la désignation à ce poste de MM. LAPEYRE Christian, VIGNAUD Antoine et BROUSTET Sébastien ;
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré le 1^{er} avril 2026
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY